

COMMISSION D'APPEL ET DISCIPLINE

Audience du 19 juillet 2011

Etaients présents : Clément SCANSAROLI, Président

Jean-Pierre PEGURRI, Membre de droit

Jean-Michel RICHEFORT, Membre

Jean-Claude SENEGAS, Membre

Etait excusé : Pascal GAUDIN, Membre

Affaire : Marc et Steeve MEILLEUR/Stéphane LAVOREL

Vélodrome d'Aulnay-sous-Bois – Réunion du 8 avril 2011

Audition de : Steeve MEILLEUR et de Stéphane LAVOREL

Marc MEILLEUR, excusé

Suite à une altercation verbale entre Steeve MEILLEUR et Stéphane LAVOREL, ce dernier ayant tenu des propos injurieux et diffamatoires envers le père de Steeve MEILLEUR, un échange de coups s'est produit dans les tribunes.

Après en avoir délibéré, la Commission Régionale d'Appel et de Discipline, estimant que ces faits portent atteinte à l'image du Sport Cycliste, confirme les pénalités pécuniaires infligées par le Jury des Arbitres, et prononce :

1. Quinze (15) jours de suspension à l'encontre de Stéphane LAVOREL, du 15 au 30 septembre 2011 inclus.
2. Un (1) mois de suspension à l'encontre de Marc MEILLEUR, titulaire d'une licence de Cadre Technique, du 15 septembre au 15 octobre 2011 inclus. De ce fait, l'intéressé ne pourra exercer aucune fonction relative au Cyclisme.

Affaire : Didier LEJEUNE/Miguel MARTA

Prix de l'U.M.O. Beaumont – 8 mai 2011

**Audition de : Miguel MARTA, accompagné du Président de son club
Didier LEJEUNE, excusé**

Suite au rapport du Jury des Arbitres, le coureur Miguel MARTA a agressé à coups de poings le coureur Didier LEJEUNE, après l'arrivée de l'épreuve. Portant atteinte à l'image du Sport Cycliste, après en avoir délibéré, la Commission prononce :

3. à l'encontre de Miguel MARTA, un (1) mois de suspension, du 15 septembre au 15 octobre 2011 inclus.
4. à l'encontre de Didier LEJEUNE, huit (8) jours de suspension du 15 au 23 septembre 2011 inclus.

Affaire : Yohan GAGLIARDI/Alexandre BAILLY

Inter région Nord-Est – BEAUNE – 11 et juin 2011

Audition : des deux intéressés, en présence de leurs parents

Suite au rapport de la Présidente du Jury, estimant que le comportement de ces pilotes, ayant échangé des coups au cours d'une race, porte atteinte à l'image du Sport Cycliste, après en avoir délibéré, la Commission Régionale prononce à l'encontre des deux pilotes :

Un (1) mois de suspension du 15 septembre au 15 octobre 2011 inclus.

Affaire : Fabrice COLLADO/Julien VALENTI

PARIS-PUSSAY – 24 avril 2011

Dossier en appel auprès de la Commission Nationale de Discipline